



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne  
Centre d'étude et d'action sociale29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org  
Facebook : @ceasmayenne

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



## Emploi

### La Mayenne ne se distingue pas, mais il y a pire ailleurs...

Dans son n° 407 de décembre 2020, le magazine *Alternatives Économiques* consacre un dossier à l'impact de la crise sanitaire (« Plans sociaux : le Covid a-t-il bon dos ? Reportages dans toute la France »). À la fin de ce dossier, Vincent Grimault tente une approche territoriale, puis sectorielle, pour déterminer « *quelle France souffre le plus* »...

S'appuyant sur l'évolution en pourcentage du nombre d'emplois salariés (privés et publics) entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2020, l'auteur observe que « *le premier confinement a touché le pays de façon assez homogène, même si les territoires touristiques (comme la Corse) et frontaliers (comme la Haute-Savoie) ont perdu plus d'emplois que la moyenne* ».

La Bretagne et les Pays de la Loire s'en sortent plutôt bien. Les écarts vont de - 1,9 % (Côtes-d'Armor) à - 2,7 %. Pas de chance : c'est la Mayenne qui affiche la diminution la plus forte dans les deux régions, avec 0,1 point de plus que la Loire-Atlantique ou 0,2 point de plus que le Maine-et-Loire ou la Sarthe.



## Gérontologie

### Mieux accueillir les résidents et améliorer la qualité de vie au travail Un guide pour adapter l'Ehpad aux nouveaux besoins

En juillet 2020, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) a publié un guide qui recense les nouvelles pratiques organisationnelles et d'accompagnement observées dans les Ehpad <sup>(1)</sup> : *Transformation de l'Ehpad – S'adapter aux nouveaux besoins des personnes âgées* (61 pages) <sup>(2)</sup>.

Le guide vise à répondre à un défi : celui de mieux accueillir les personnes âgées dans les établissements et d'améliorer la qualité de vie au travail tout en assurant un équilibre financier. Le modèle « Ehpad » est appelé à se réinventer en fonction de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et la concertation Grand âge et autonomie.

Le secteur doit faire face à différents enjeux : « *l'augmentation des besoins en soins dans un contexte de démographie médicale souvent contraint* » ; un enjeu d'ordre organisationnel et social ; un enjeu de valorisation de l'image de l'Ehpad ; un enjeu financier « *dans un contexte économique contraint sur le plan individuel et collectif* ».

Le guide a été co-construit avec des professionnels des Ehpad : « *Il s'adresse en premier lieu au personnel de direction et d'encadrement, ainsi qu'aux responsables des Conseils départementaux et des Agences régionales de santé (ARS)* ».

Les propositions qui en ressortent s'appuient sur une sélection d'« *expériences réussies* » observées à la suite de visites sur site « *ayant donné lieu à la rédaction de retours d'expériences* ». En outre, un groupe de travail a permis d'échanger sur les pratiques et les démarches de transformation déjà déployées.



Un guide pour une revalorisation de l'image et du rôle de l'Ehpad

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :  
Virginie Amirbacasse,  
Claude Guioullier,  
Nathalie Houdayer.

(1) – Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

(2) – <http://ressources.anap.fr/pilotage/publication/2735>

## De nouveaux besoins de par l'augmentation des soins

L'évolution sociodémographique actuelle se traduit par une population âgée en croissance « *vivant plus longtemps en bonne santé et donc accueillie plus tardivement en Ehpad* ». Cette nouvelle génération exprime de nouveaux besoins. Cette population très âgée étant plus dépendante (l'âge moyen d'entrée en établissement est de 85 ans et deux mois en 2015), ses besoins s'expriment notamment au travers des « *troubles psycho-gériatriques et comportementaux qu'elle peut présenter* ».

Les personnes se tournent de moins en moins vers le modèle de l'Ehpad : « *83 % des Français souhaitent vieillir à domicile* ». Cette « *logique domiciliaire* » invite à repenser les modalités d'organisation.

Dans un territoire, les propositions de solution peuvent aller du domicile regroupé à l'Ehpad en passant par la résidence services ou la résidence autonomie. Ces évolutions contribuent à revaloriser l'image et le rôle de l'Ehpad.

## Les dynamiques de transformation observées

Les transformations analysées et considérées comme réussies sont celles qui se matérialisent par des améliorations concrètes. Elles permettent « *d'atteindre des objectifs fixés et/ou de lever des contraintes identifiées en réponse aux besoins territoriaux* » et de favoriser la coordination des acteurs entre eux pour assurer un service de qualité.

Sept fiches favorisent la prise de connaissance des principales démarches de transformation existantes ; chaque fiche renvoie à une thématique associée à des types d'actions mises en place et à des exemples concrets de ce qui est déjà pratiqué sur le terrain. On y trouve également des points de vigilance, des outils et des modalités de mise en œuvre. Les contributeurs ayant élaboré ce guide souhaitent qu'il favorise l'évolution des structures mais qu'il permette également de faire changer le regard du grand public sur les Ehpad : « *Trop souvent, les défaillances et les mauvaises pratiques sont mises en lumière au détriment des structures qui proposent des accompagnements au plus près des souhaits et des possibilités des résidents* ».



## Histoire et patrimoine

### La ligature a rendu célèbre le Lavallois Ambroise Paré

Dans un dossier sur les « vrais pionniers de la médecine », publié dans *Historia* n° 885 de septembre 2020, le chirurgien cardiologue Jean-Noël Fabiani montre comment la médecine a acquis ses lettres de noblesse au fil des siècles. « *L'acte thérapeutique du sorcier, écrit-il, s'est rapidement enrichi de données empiriques, de l'observation puis du développement conjoint de la technique* ». Tout cela a donné lieu à des savoirs traditionnels que des pionniers ont osé remettre en question pour jeter les bases de la médecine moderne.

Il y a « *ceux qui découvrent par hasard* », « *ceux qui découvrent un nouveau concept* » et « *ceux qui déduisent* », mais leur présentation est rapide et, auparavant, dix grands pionniers font l'objet d'un portrait sur deux pages. Aux côtés des plus ou moins célèbres : André Vésale (1515-1564), Edward Jenner (1749-1823), John Snow (1813-1858), Louis Pasteur (1822-1895), Horace Wells (1815-1848), Ignaz Semmelweis (1818-1865), Alexandre Yersin (1863-1943), Willem Kolff (1911-2009), Christiaan Barnard

(1922-2001), il y a... un Mayennais au deuxième rang selon l'ordre quasi chronologique, en l'occurrence Ambroise Paré (vers 1510-1590) ! Jean-Noël Fabiani le présente comme un autodidacte auquel les guerres d'Italie, puis de Religion, ont permis de perfectionner la médecine de guerre. S'il n'a pas de diplôme et ne connaît pas le latin, Ambroise Paré n'en est pas moins le « *Père de la chirurgie moderne* ». Dans les amputations, on pratiquait la cautérisation pour arrêter l'hémorragie. L'apport majeur d'Ambroise Paré est d'avoir pratiqué la ligature de l'artère grâce à des fils. Il n'a pas inventé la technique, déjà pratiquée « *chez les chirurgiens antiques, chez les Arabes (Abulcassis, Avicenne...) et même chez les chirurgiens français du Moyen Âge (Henri de Mondeville et Gui de Chauliac)* ». Par contre, Ambroise Paré a popularisé la technique, et il a aussi proposé les prothèses pour appareiller les amputés...



Sur la page de couverture, Ambroise Paré figure juste à côté de Louis Pasteur (illustration d'Antoine Moreau-Dusault)

« *Quand on évoque l'économie circulaire, on pense souvent au recyclage des déchets et des matériaux et à l'usage modéré des ressources naturelles. Mais pour qu'un nouveau système durable et équitable puisse émerger, c'est l'ensemble du modèle économique qu'il faut repenser. Avec les écarts de richesses qui existent actuellement, aucune ambition écologique n'est possible. La sobriété énergétique ne pourra venir que de la sobriété économique et sociale, et non de la démesure des fortunes et des trains de vie. Il faudra bâtir par la délibération démocratique de nouvelles normes de justice sociale, éducative, fiscale et climatique. Ces normes devront tourner le dos à l'hyper-concentration actuelle du pouvoir économique. L'économie du XXI<sup>e</sup> siècle doit au contraire s'appuyer sur la circulation permanente du pouvoir, de la richesse et du savoir.* »

Thomas Piketty, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, École d'économie de Paris, « Pour une économie circulaire » (chronique), *Le Monde* des 13 et 14 octobre 2019.